

Edité le : 19/02/2013

Rapport d'essai

13.425-1

MAIRIE BRAILLANS
MONSIEUR LE MAIRE
9 RUE DE LA MAIRIE

Rapport d'essai à envoyer par : Courrier

25640 BRAILLANS

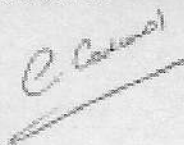
Type d'analyse : ANALYSE DE TYPE D2CL
Nature échantillon : TRAITEE
Nom de l'installation : BRAILLANS VILLAGE
Point de surveillance : 136 - CENTRE VILLAGE
Commune Point : BRAILLANS
Type d'installation : UDI
Type de visite : D2
Motif du prélèvement : CS
Prélevé le : 12/02/13 à 12h10 par Mme COLIN Christelle selon le guide technique FD T90-520*
Déposé le : 12/02/13
Observation :

Paramètre	Laboratoire	Méthode	Résultat	Unité	Limite qualité	Début Analyse
Métaux et micropolluants minéraux						
Cadmium	C	NF EN ISO 17294-2	<0,5 *	µg/l	5	14/02/2013
Chrome	C	NF EN ISO 17294-2	<5,0 *	µg/l	50	14/02/2013
Antimoine	C	NF EN ISO 17294-2	<0,5 *	µg/l	5	14/02/2013
Fer total	C	NF EN ISO 17294-2	<20 *	µg/l		14/02/2013
Paramètres azotés et phosphorés						
Nitrite	B	NF EN ISO 10304-1	<0,01 *	mg/L		12/02/2013

COMMENTAIRE(S) :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité pour les paramètres analysés.

Le 19/02/2013, validé par :
Colette GODARD
Responsable de laboratoire



A



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BESANCON
Laboratoire d'Analyse des eaux
HOPITAL JEAN MINJOZ - Boulevard Fleming - 25030
BESANCON CEDEX
Tél : 03.81.66.83.27
Accréditation n° 1-1697

Bernard BOTELLA
Directeur technique

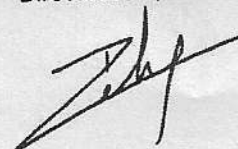


B



SERAC
UT LCE / UT MARIO
16, Route de Gray
25030 BESANCON
Tél : 03.81.66.60.85
Accréditation n° 1-1499

Safia ZEHAFF
Directrice adjointe



C



Laboratoire d'Analyse des Eaux
Pays de Montbéliard AGGLOMERATION
Rue de la Cornette - La Charmotte
25420 VOUEJEAUCOURT
Tél : 03.81.36.26.00
Accréditation n° 1-0877

Edité le : 19/02/2013

Les prélèvements et/ou les mesures "in situ" ont été effectués par le laboratoire A. Ils sont donc sous accréditation et sont sous la responsabilité du laboratoire.

(*) L'accréditation Cofrac atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les prestations identifiées par un astérisque sur le présent document.

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

FIN DE RAPPORT

Edité le : 19/02/2013

Rapport d'essai 13.423-1

MAIRIE BRAILLANS
MONSIEUR LE MAIRE
9 RUE DE LA MAIRIE

Rapport d'essai à envoyer par : Courrier

25640 BRAILLANS

Type d'analyse : ANALYSE METAUX DE TYPE D2 (METD2)
Nature échantillon : TRAITEE
Nom de l'installation : BRAILLANS VILLAGE
Point de surveillance : 136 - CENTRE VILLAGE
Commune Point : BRAILLANS
Type d'installation : UDI
Type de visite : D2
Motif du prélèvement : CS
Prélevé le : 12/02/13 à 11h59 par Mme COLIN Christelle selon le guide technique FD T90-520*
Déposé le : 12/02/13
Observation :

Paramètre	Laboratoire	Méthode	Résultat	Unité	Limite qualité	Début Analyse
Métaux et micropolluants minéraux						
Cuivre	C	NF EN ISO 17294-2	0,006 *	mg/l	2	14/02/2013
Plomb	C	NF EN ISO 17294-2	<1,0 *	µg/l	25	14/02/2013
Nickel	C	NF EN ISO 17294-2	<1,0 *	µg/l	20	14/02/2013

COMMENTAIRE(S) :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité pour les paramètres analysés.

Le 19/02/2013, validé par :

Colette GODARD
Responsable de laboratoire

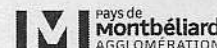
Safia ZEHAF
Directrice adjointe




A



C



Les prélèvements et/ou les mesures "in situ" ont été effectués par le laboratoire A. Ils sont donc sous accréditation et sont sous la responsabilité du laboratoire.

Edité le : 19/02/2013

(*) L'accréditation Cofrac atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les prestations identifiées par un astérisque sur le présent document.

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

FIN DE RAPPORT

Edité le : 15/02/2013

Rapport d'essai

13.424-1

MAIRIE BRAILLANS
MONSIEUR LE MAIRE
9 RUE DE LA MAIRIE

Rapport d'essai à envoyer par : Courrier

25640 BRAILLANS

Type d'analyse : ANALYSE DE TYPE D1
Nature échantillon : TRAITEE
Nom de l'installation : BRAILLANS VILLAGE
Point de surveillance : 136 - CENTRE VILLAGE
Commune Point : BRAILLANS
Localisation du point : MME BEGEOT RUE DES GRANDS PRES ROBINET CUISINE
Type d'installation : UDI
Type de visite : D1
Motif du prélèvement : CS
Prélevé le : 12/02/13 à 12h03 par Mme COLIN Christelle selon le guide technique FD T90-520*
Déposé le : 12/02/13
Observation :

<u>Paramètre</u>	<u>Laboratoire</u>	<u>Méthode</u>	<u>Résultat</u>	<u>Unité</u>	<u>Limite qualité</u>	<u>Début Analyse</u>
------------------	--------------------	----------------	-----------------	--------------	-----------------------	----------------------

Mesures "in situ"

Type de robinet			Mitigeur			12/02/2013
Aspect (qualitatif)			Normal			12/02/2013
Couleur (qualitatif)			Absence			12/02/2013
Odeur (qualitatif)			Absence			12/02/2013
Saveur (qualitatif)			Absence			12/02/2013
Température de l'eau		Méthode interne	6 *	°C		12/02/2013
Chlore libre		NF EN ISO 7393-2	0.30 *	mg/L		12/02/2013
Chlore total		NF EN ISO 7393-2	0.35 *	mg/L		12/02/2013
Météorologie du jour			Nuageux			12/02/2013

Paramètres microbiologiques

Micro-organismes revivifiables à 36°C	A	NF EN ISO 6222	0 *	UFC/mL		12/02/2013
Micro-organismes revivifiables à 22°C	A	NF EN ISO 6222	0 *	UFC/mL		12/02/2013
Coliformes totaux	A	NF EN ISO 9308-1	0 *	UFC/100mL		12/02/2013
Escherichia coli	A	NF EN ISO 9308-1	0 *	UFC/100mL	0	12/02/2013
Entérocoques	A	NF EN ISO 7899-2	0 *	UFC/100mL	0	12/02/2013

Caractéristiques organoleptiques

Turbidité	B	NF EN ISO 7027	<0,02 *	NFU		12/02/2013
-----------	---	----------------	---------	-----	--	------------

Equilibre calco-carbonique

pH	B	NFT90-008	7,70 *			12/02/2013
----	---	-----------	--------	--	--	------------

Minéralisation

Edité le : 15/02/2013

Paramètre	Laboratoire	Méthode	Résultat	Unité	Limite qualité	Début Analyse
Minéralisation						
Conductivité à 25°C	B	NF EN 27888	511 *	µS/cm		12/02/2013
Paramètres azotés et phosphorés						
Ammonium	B	NF EN ISOT90-015-2	<0,01 *	mg/L		12/02/2013

OBSERVATION(S) :

CHU Besançon : Pour information, le taux de chlore libre résiduel est excessif. Il entraîne des désagréments pour le consommateur et peut conduire à la production de substances organochlorées.

COMMENTAIRE(S) :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité pour les paramètres analysés.

Le 15/02/2013, validé par :

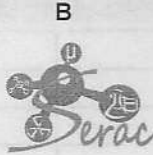
Nathalie BERRARD
Suppléante Responsable de Laboratoire

Bernard BOTELLA
Directeur technique





A



B

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BESANCON
Laboratoire d'Analyse des eaux
HOPITAL JEAN MINJOZ - Boulevard Fleming - 25030
BESANCON CEDEX
Tél : 03.81.66.83.27
Accréditation n° 1-1697

SERAC
UT LCE / UT MARIO
16, Route de Gray
25030 BESANCON
Tél : 03.81.66.60.85
Accréditation n° 1-1499

Les prélèvements et/ou les mesures "in situ" ont été effectués par le laboratoire A. Ils sont donc sous accréditation et sont sous la responsabilité du laboratoire.

(*) L'accréditation Cofrac atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les prestations identifiées par un astérisque sur le présent document.

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.

Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

FIN DE RAPPORT

Affaire suivie par

Jean Luc PAQUIN

Eurofins IPL Est Rue Lucien Cuenot

Site Saint Jacques II - BP 51005

54521 MAXEVILLE

Tél. : 03.83.50.36.00 Fax : 03.83.56.84.22

Vos références

CS 25 MARCHE 2012-2 LOT 1

Vos coordonnées

MAIRIE DE BRAILLANS

MONSIEUR LE MAIRE

9 RUE DE LA MAIRIE

25640 BRAILLANS

Rapport d'analyse n° C13-07599-D01 rev. 0

Les résultats ne se rapportent qu'à cet échantillon. Ce document comporte 2 pages. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac similé photographique intégral. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Echantillon N° :

C13-07599-D01

Nature :

EAU DE CONSOMMATION ADDUCTION PUBLIQUE - Distribution

Type d'analyse :

2D2C (CS)

UGE :

BRAILLANS

Commune :

BRAILLANS

Lieu de prélèvement :

BRAILLANS VILLAGE (UDI)
CENTRE VILLAGE

Date de prélèvement :

12/02/2013 à 12:12

Prélèvement effectué par :

CCO

Date de réception :

13/02/2013

Date de début d'analyse (1) :

13/02/2013

Date de fin d'analyse :

19/02/2013

N° PSV Labo :

25086UDI001

N° PSV DDASS :

136

La méthode de prélèvement est FDT90-523-3 pour les eaux souterraines, FDT 90-522 et circulaire Legionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 pour les eaux sanitaires et TAR, FDT 90-523-2 pour les eaux résiduaires, FDT 90-52361 et NF EN ISO 19458 (T90-480) pour les eaux de rivière, FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs ou FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation.

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	(4)	Labo (3)	Limite de qualité client (4)	Référence de qualité client (4)
Divers micropolluants organiques						
* Acrylamide	ID / HPLC / MSMS	< 0,100 µg/l		A	< 0,1	
* Epichlorhydrine	SPE-GCMS selon NF EN 14207	< 0,10 µg/l		A	< 0,1	
Trihalométhanes						
* Bromoforme °	NF EN ISO 10301 (MS)	< 1,0 µg/l		A	< 100	
* Chloroforme °	NF EN ISO 10301 (MS)	0,5 µg/l		A	< 100	
* Dibromochlorométhane °	NF EN ISO 10301 (MS)	< 1,0 µg/l		A	< 100	
* Dichlorobromométhane °	NF EN ISO 10301 (MS)	< 1,0 µg/l		A	< 100	
Somme des 4 trihalométhanes °	NF EN ISO 10301 (MS)	0,5 µg/l		A	< 100	
Composés organo-halogénés volatils						
* Chlorure de vinyl	NF EN ISO 10301 (MS)	< 0,5 µg/l		A	< 0,5	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
* Benzo (b) fluoranthène (3,4) °+	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l		A	< 0,1	
* Benzo (k) fluoranthène (11,12) °+	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l		A	< 0,1	
* Benzo (g,h,i) pérylène (1,12) °+	NF EN ISO 17993	< 0,0100 µg/l		A	< 0,1	
* Indéno (1,2,3-c,d) pyrène °+	NF EN ISO 17993	< 0,0100 µg/l		A	< 0,1	
Somme des 4 HPA +	NF EN ISO 17993	NC		A	< 0,1	
* Benzo (a) pyrène (3,4) °	NF EN ISO 17993	< 0,0050 µg/l		A	< 0,01	

(1) La date de début d'analyse correspond à la date de lancement d'une séquence analytique

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. NC = non calculable. Les sommes de paramètres dont les concentrations sont toutes inférieures à la limite de quantification n'étant pas calculables, elles sont signalées par la mention (NC) avec rappel éventuel, à titre indicatif, de la limite de quantification la plus élevée parmi les termes de la somme. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire (incertitudes, ...).

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29 Novembre 2006

Eurofins IPL Est
SAS au capital de 1 499 553 € RCS Nancy 756 800 090 Siret 756 800 090 00257 TVA FR 46 756 800 090
Siège social rue Lucien Cuenot site Saint Jacques II BP 51005 54521 Maxéville cedex +33 (0)3 83 50 36 00 F +33 (0)3 83 56 84 22

Accréditation
N° 1-0685
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

(3) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° d'accréditation) : A : Eurofins IPL Est (1-0685), P : Eurofins Expertises Environnementales (1-5375), S : Analyse sous-traitée dans un laboratoire extérieur, C : Analyse réalisée par le client. Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr.

(4) Valeurs données en référence à : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats. Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.

Destinataire principal de ce rapport : ARS FRANCHE COMTE (25) à BESANCON CEDEX

MAXEVILLE, le 19/02/2013
Jean Luc PAQUIN
Coord. projet client